

PROCÈS-VERBAL
Conseil de quartier de Val-Bélair
Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance
régulière du conseil d'administration
du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 15 septembre 2021 à 19 h 30,
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-D'Or, 3490 route de l'Aéroport,
Québec (Québec) G3K 1X5

SONT PRÉSENTS

M ^{me} Francine Dion	Présidente
M. Jean Thibault	Trésorier
M ^{me} Géraldine Bouchard	Administratrice
M. Marc-André Ducharme	Administrateur
M. Maxime Falardeau	Administrateur
M ^{me} Julie Labonté	Administratrice
M. Stéphane Martin	Administrateur

SONT ABSENTS

M ^{me} Mélanie Cantin	Secrétaire
M. Charles Gillespie	Administrateur
M. Sylvain Légaré	Conseiller municipal

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. Jean-Sébastien Mathon	Conseiller en consultations publiques
M. Michel Meunier	Acquis Route inc.
M ^{me} Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien

5 citoyens sont présents à l'assemblée.

IL Y A QUORUM

ORDRE DU JOUR

Vous êtes conviés à la sixième séance régulière de l'année 2021 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 15 septembre 2021, à 19 h 30, à la salle RC19 du Centre culturel Georges-D'Or, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5.

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 31
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue le 16 juin 2021	19 h 35
4. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale tenue le 17 août 2021	19 h 37
5. Dernière mise à jour pour le projet sur la sécurité routière	19 h 40
6. Présentation de la vidéo sur la sécurité routière	20 h 00
7. Période d'information du conseiller municipal	20 h 15
8. Questions et commentaires du public	20 h 25
9. Information, correspondance et trésorerie	20 h 35
10. Varia	21 h 20
11. Levée de l'assemblée	21 h 30

Francine Dion
Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :

Jean-Sébastien Mathon, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
Téléphone : 418-641-6411, poste 3249, jean-sebastien.mathon@ville.quebec.qc.ca

21-09-01 Ouverture de l'assemblée

À 19 h 33, M^{me} Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

21-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Marc-André Ducharme, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

21-09-03 Adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue le 16 juin 2021

Il est proposé par M. Stéphane Martin, appuyé par M. Jean Thibault, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2021, tel que rédigé.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

En suivi, la présidente informe les membres que les demandes de permis en lien avec la demande d'opinion pour le projet résidentiel sur le boulevard Pie-XI Sud et la rue des Camarades (R.C.A.6V.Q. 301) ont toutes été refusées par le conseil d'arrondissement puisqu'elles n'étaient pas conformes avec le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) adopté plus tôt ce printemps. Le projet de développement est retardé, l'entrepreneur devra refaire ses plans et soumettre de nouvelles demandes au conseil d'arrondissement.

21-09-04 Adoption du procès-verbal de la réunion spéciale tenue le 17 août 2021

Il est proposé par M^{me} Francine Dion, appuyée par M^{me} Julie Labonté, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 17 août 2021, tel que rédigé.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

21-09-05 Dernière mise à jour pour le projet sur la sécurité routière

La présidente rappelle que l'activité de sensibilisation sur la sécurité routière se tiendra ce samedi 18 septembre 2021, entre 11 h et 15 h, sur les terrains de l'École secondaire l'Odyssee. Un autobus du RTC sera notamment sur place, de même qu'un camion-benne de la Ville de Québec. La SAAQ a aussi confirmé sa présence sur le site. Une courte vidéo a été réalisée avec la collaboration de l'entreprise Acquis Route inc. et sera présentée sur la terrasse de la Maison des Jeunes.

L'événement a été publicisé sur différents médias sociaux, dans les écoles du quartier et dans les journaux locaux. Elle invite la population à s'y présenter en grand nombre.

Enfin, elle précise que les consignes sanitaires seront respectées sur le site et que des bénévoles s'assureront de la validité du passeport vaccinal des participants à l'entrée.

21-09-06 Présentation de la vidéo sur la sécurité routière

La présidente invite M. Michel Meunier à présenter la vidéo qui a été réalisée à partir d'un drone et qui permet de démontrer visuellement les dangers des angles morts des véhicules lourds. Quelques détails demeurent à finaliser d'ici à l'activité de cette fin de semaine. Par la suite, cette vidéo sera diffusée dans les écoles primaires du secteur permettant de poursuivre la sensibilisation auprès des jeunes et d'en faire des ambassadeurs de la sécurité aux alentours des véhicules lourds. Il commente la vidéo tout au long du visionnement puis remercie certains membres du conseil de quartier qui ont accepté de figurer dans cette vidéo, en compagnie de leur famille.

Certains membres auraient souhaité qu'un aide-mémoire puisse également être préparé en guise de rappel puis remis aux visiteurs et dans les écoles. Toutefois, les règles sanitaires actuelles ne favorisant pas la distribution de pamphlets, cette option n'avait pas été retenue lors du montage du projet. Un article dans le Journal de Val-Bélair pourrait également être rédigé, présentant les résultats de l'activité et permettant de poursuivre la sensibilisation auprès des citoyens.

21-09-07 Période d'information du conseiller municipal

Le sujet est reporté à la prochaine séance.

21-09-08 Questions et commentaires du public

Aucune question n'est soulevée de la part du public.

Les membres profitent de cette tribune pour partager certaines initiatives ou des préoccupations.

Récemment, dans le secteur du Boisé Royal, les citoyens ont organisé une fête des voisins. M. Marc-André Ducharme salue cette initiative et se questionne à savoir comment le conseil de quartier pourrait appuyer ce genre d'activité. M. Jean-Sébastien Mathon assurera un suivi lors d'une prochaine réunion sur les modalités entourant l'organisation de telles fêtes.

M^{me} Julie Labonté se dit préoccupée par l'absence de trottoirs dans certaines portions du boulevard Pie-XI, rendant la circulation des piétons et des cyclistes difficilement sécuritaire. La présidente précise que ces constats ont été présentés dans le Mémoire sur la sécurité routière adopté par le Conseil de quartier en 2020 qui a été soumis à la Ville de Québec.

21-09-09 Information, correspondance et trésorerie

Correspondances

M^{me} Francine Dion dépose, séance tenante, copie d'une lettre reçue de la présidente du conseil d'établissement de l'École du Val-Joli, M^{me} Aurélie Dubé, dans laquelle elle expose certaines problématiques de sécurité piétonnière pour les élèves de l'École du Val-Joli.

Résolution CQVB-21-CA-30

Il est proposé par M^{me} Francine Dion, appuyée par M. Maxime Falardeau, de demander au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles de prendre connaissance de la correspondance du conseil d'établissement de l'École du Val-Joli et d'en assurer le suivi auprès des instances concernées de la Ville de Québec dans le but de sécuriser la circulation non seulement des élèves, mais également de l'ensemble des piétons dans le secteur de l'École du Val-Joli à Val-Bélair.

Considérant les nombreuses problématiques de sécurité routière entourant l'École du Val-Joli décrites dans la correspondance de la présidente du Conseil d'établissement;

Considérant que le secteur de Val-Bélair ne cesse de s'accroître par l'arrivée de nouvelles familles;

Considérant que dans sa *Stratégie de sécurité routière 2020-2024* la Ville de Québec vise la cible de zéro collision mortelle et grave autour des écoles;

Considérant que dans sa *Stratégie de sécurité routière 2020-2024* la Ville de Québec souhaite engager les parents à respecter la sécurité routière autour des écoles et à ajouter de la signalisation dynamique aux abords des écoles;

Considérant que le Conseil de quartier de Val-Bélair a à cœur la sécurité des élèves et des citoyens de son secteur.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Par ailleurs, M. Jean Thibault rappelle que la Stratégie de sécurité routière adoptée par la Ville de Québec prévoyait notamment des modalités visant à rappeler aux citoyens leurs obligations aux abords des traverses piétonnes. Il constate que rien n'a été fait en ce sens jusqu'à maintenant, du moins dans le secteur de Val-Bélair.

Résolution CQVB-21-CA-31

Il est proposé par M^{me} Géraldine Bouchard, appuyée par M. Marc-André Ducharme, de demander au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles de faire les démarches nécessaires auprès de la Ville de Québec afin de sensibiliser la population au respect de la signalisation routière aux abords des traverses piétonnes, principalement celles qui ne sont pas situées à une intersection.

Considérant que le *Code de la sécurité routière* prévoit que les passages pour piétons ayant des lignes jaunes donnent une priorité absolue aux piétons sur les voitures et les cyclistes;

Considérant qu'à l'automne 2020 la Ville de Québec a adopté sa nouvelle *Stratégie de sécurité routière 2020-2024* dans laquelle les mesures suivantes sont prévues :

- Sensibiliser tous les usagers à la courtoisie et au partage de la route;
- Réviser la signalisation et le marquage aux traverses piétonnes selon les nouvelles normes du ministère des Transports du Québec;
- Déployer des panneaux de signalisation à pulsation rapide aux traverses piétonnes.

Considérant que plusieurs traverses piétonnes ne sont pas sécurisées par des panneaux d'arrêt ou des feux de circulation dans le secteur de Val-Bélair;

Considérant que le Conseil de quartier de Val-Bélair se préoccupe grandement de la sécurité des citoyens.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

La présidente expose le contenu d'une correspondance reçue de la part d'un citoyen de la rue Joviale qui se plaint notamment de la vitesse et du bruit dans son secteur. Elle l'a référé au 311 pour suivi. Il est par ailleurs mentionné que des fêtes sont organisées près de ce secteur les fins de semaine, que les policiers sont au courant et que des interventions sont faites pour assurer la sécurité des citoyens.

Elle mentionne également qu'un citoyen a fait part de son inquiétude face au déboisement du secteur près de la rue Colombo et qu'elle l'a référé au 311. Elle a aussi eu une demande de la candidate du parti Libéral du Canada, mais considérant que le conseil de quartier est apolitique, aucun suivi n'a été fait.

Information

Les administrateurs demandent l'état d'avancement du rapport sur la mobilité dans le secteur du boulevard Pie-XI annoncé par M. Jérôme Nadeau, ingénieur au Service du transport et de la mobilité durable, lors de la séance du mois de juin dernier. M. Jean-Sébastien Mathon fera le suivi nécessaire.

Trésorerie

M. Jean-Thibault présente les mouvements survenus au compte au cours de la période estivale :

- Au 30 juin 2021, le solde était de 7 026,39 \$;
- Au 31 juillet 2021, le solde était de 7 017,94 \$
- Au 31 août 2021, le solde était de 7 009,49 \$.

Résolution CQVB-21-CA-32

Il est proposé par M. Stéphane Martin, appuyé par M^{me} Julie Labonté, d'autoriser le paiement d'un montant de 3 334,28 \$ (chèque # 208) à l'ordre d'Acquis Route inc., pour la réalisation de l'activité sur la sécurité routière.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQVB-21-CA-33

Il est proposé par M. Marc-André Ducharme, appuyé par M^{me} Géraldine Bouchard, d'autoriser le paiement d'un montant de 1 759,12 \$ (chèque # 209) à Vidéo Géo360, pour la réalisation de la vidéo en lien avec l'activité sur la sécurité routière.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQVB-21-CA-34

Il est proposé par M^{me} Francine Dion, appuyé par M. Maxime Falardeau, d'autoriser le paiement d'un montant de 114,98 \$ (chèque # 210) à Lado Lettrage, pour l'affichage en lien avec l'activité sur la sécurité routière.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQVB-21-CA-35

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Stéphane Martin, d'autoriser le paiement d'un montant de 85 \$ (chèque # 211) à M^{me} Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance du mois de juin.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQVB-21-CA-36

Il est proposé par M^{me} Géraldine Bouchard, appuyée par M. Maxime Falardeau, d'autoriser le paiement d'un montant de 36 \$ (chèque # 212) au Registraire des entreprises, pour assurer le renouvellement de la cotisation annuelle.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

21-09-10 Varia

Aucun sujet n'est ajouté.

21-09-11 Levée de l'assemblée

À 21 h 03, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Caroline Ouellet et révisé par M^{me} Francine Dion, présidente.

Signature autorisée

Signature autorisée

Francine Dion, présidente

Mélanie Cantin, secrétaire